

Notice de pose Clôture assemblée

Gammes : Élan, Ozone, Ostré, Épure, Allégra



Préambule :

Lire attentivement cette notice avant la pose. Veuillez conserver tous les documents pour une consultation ultérieure. Les schémas et photos ne sont pas contractuels. La conformité aux normes de sécurité passe par le respect des présentes instructions. En cas de doute, demandez conseil à votre point de vente.

Recommandations :

Avant la pose, votre clôture doit être stocké verticalement, à l'abri de l'humidité et du soleil. Dans tout autre cas, les protections cartonnées de transport et le film d'emballage doivent être impérativement enlevées.

Nous vous conseillons de fixer les platines sur un muret solide ayant une surface plane une largeur minimum de 20cm. Vérifier la planéité de la surface de pose. La pose des platines sur un support creux (ex : parpaing creux) est à proscrire.

Ne pas placer votre produit dans un environnement qui pourrait rayer de manière définitive les poteaux, lames, tôles, platines et autres capots. Il s'agit de matériaux en alliage d'aluminium sensibles aux rayures.

Sécurité :

L'installation nécessite 2 personnes soigneuses, ayant de bonnes connaissances en bricolage, en maçonnerie, et ayant les capacités physiques nécessaires.

Du fait des dimensions et du poids des différents éléments, toutes les précautions nécessaires doivent être prises lors sa manipulation et de son maintien en position (notamment en cas de vent), pendant toutes les opérations d'installation.

En cas de doute demandez conseil à votre point de vente ou faites appel à un professionnel qualifié.

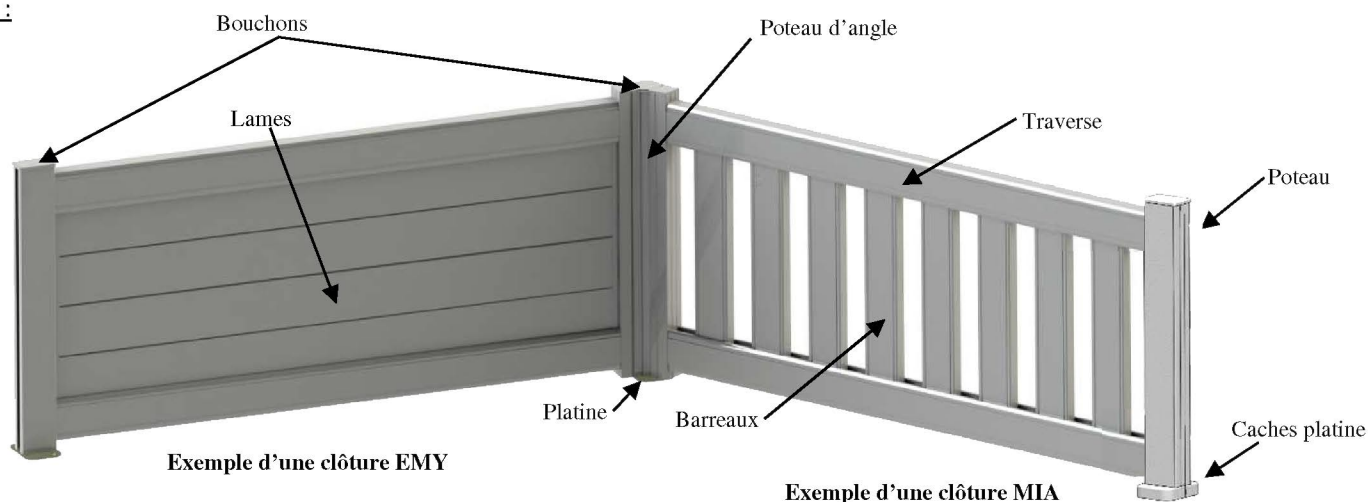
Maintenir le chantier propre et sécurisé, et utiliser des équipements de protection individuelle appropriés tels que chaussures de sécurité, gants, lunettes de protection...

Après l'installation, vérifier régulièrement l'état des produits, leur bon fonctionnement et leur état de sécurité.

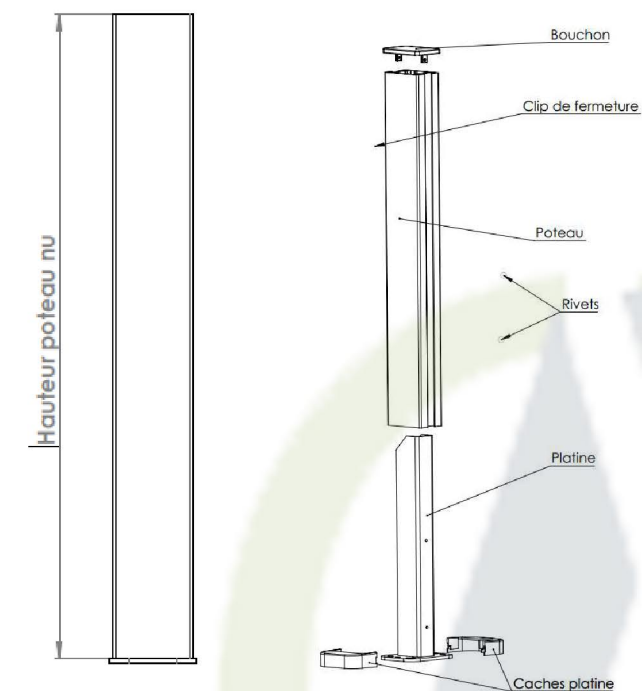
Outils nécessaires à la pose :

- Outillage de maçonnerie
- Perforateur avec mèche à béton
- Perceuse / visseuse avec forêts à métaux et embouts de vissage
- Clés plates de 13 / 16
- Crayon / Règle / Mètre / Niveau
- Scellement chimique (si pose par scellement)
- Colle PU type SYKAFLEX 11 FC
- 4 Goujons d'ancrage inox M8 longueur 80 minimum / platine (conseillé non fournies)
- X2 vis tôle de 3.9x13 / poteau d'angle (fournies)

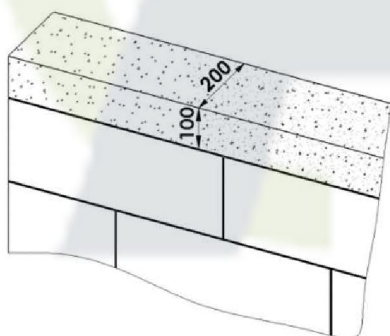
Lexique :



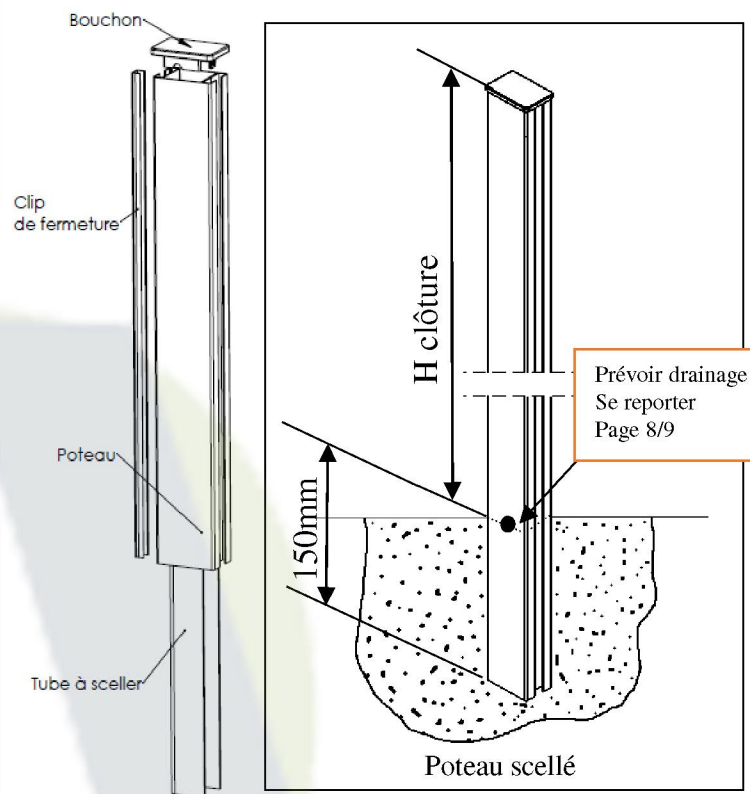
Poteau assemblé sur platine



Pose sur platine



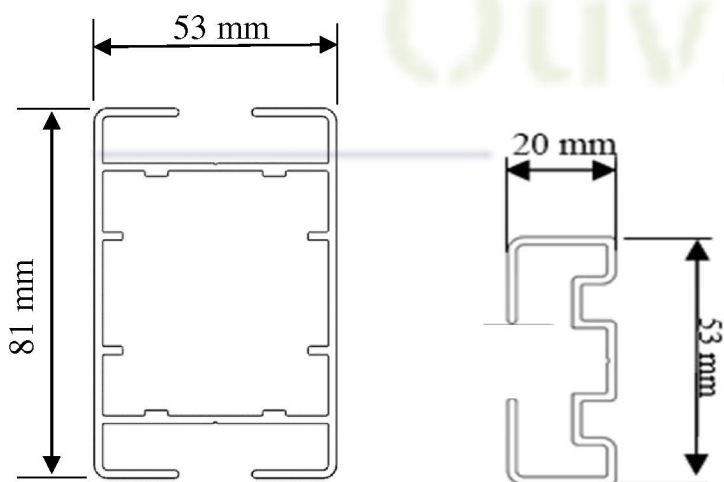
Poteau assemblé avec scellement



Pose avec scellement

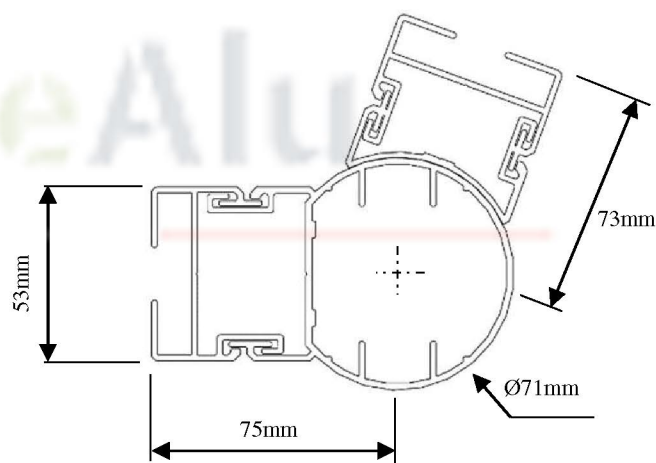
En fonction de la région où la clôture sera posée, de sa hauteur et/ou du modèle choisi (clôture pleine), nous pouvons vous préconiser des platines H600mm ou une profondeur de scellement plus importante.

A savoir sur les poteaux



Poteau d'extrémité et poteau intermédiaire

Demi-poteau



Poteau d'angle

L'angle peut varier de 90° à 270° (Si l'angle est < 90° → le poteau d'angle sera remplacé par 2 poteaux intermédiaires)

Pose :

Maçonnerie :

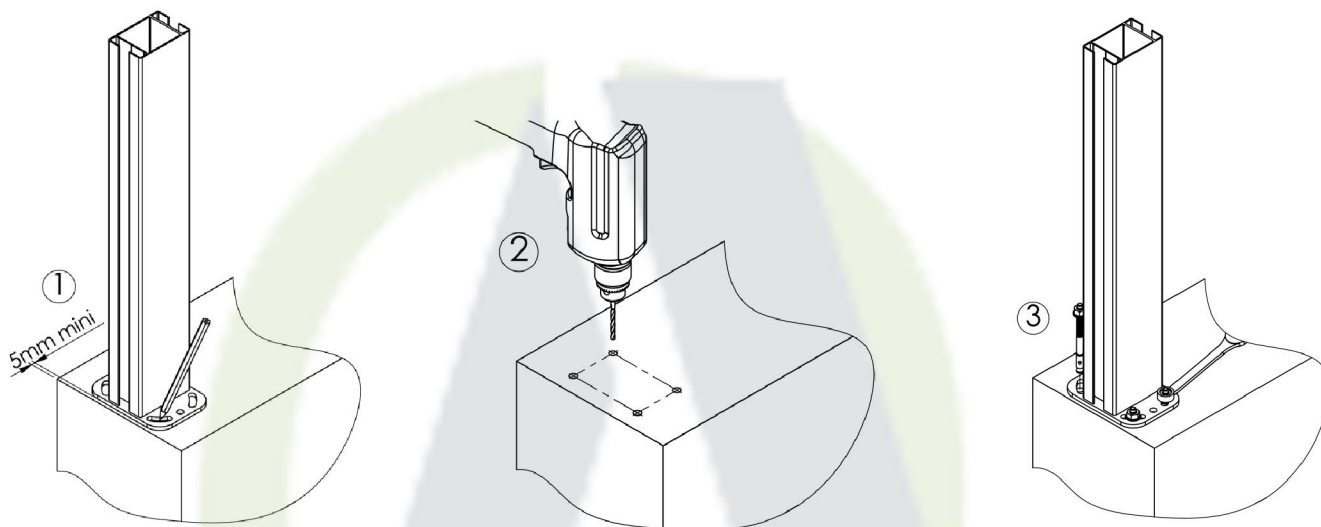
Pour permettre la pose et la solidité de la clôture, le muret ou la maçonnerie devra avoir une largeur de minimum 200mm et une hauteur de 100 mm de béton plein (hors couvertine) à l'emplacement des poteaux. **La fixation sur parpaings creux ou non remplis est proscrite. La pose sur sol est proscrite.**

Déroulement de la pose des poteaux sur platines (passer à l'étape 3 si vous avez une pose par scellement) :

Positionner le 1er poteau avec sa platine centrée sur le muret à 5 mm du bord, Tracer la position des trous de fixation.

Retirer l'ensemble et percer les trous de fixation selon les préconisations de votre système d'ancrage.

Fixer la 1^{ère} platine.

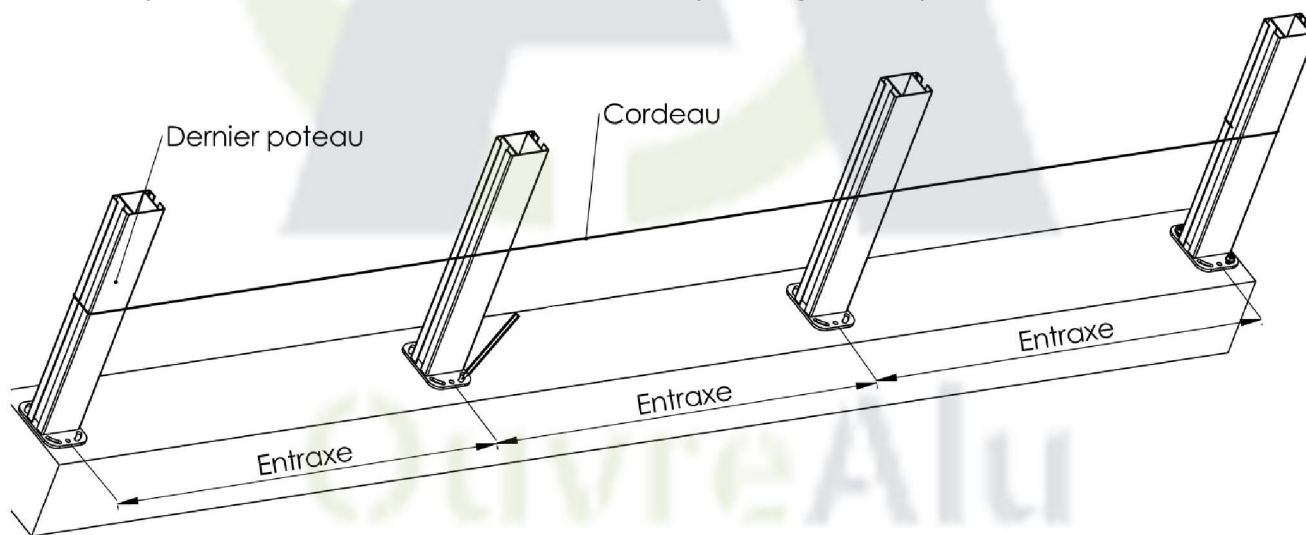


Présenter le dernier poteau et sa platine sur le muret sans la fixer définitivement.

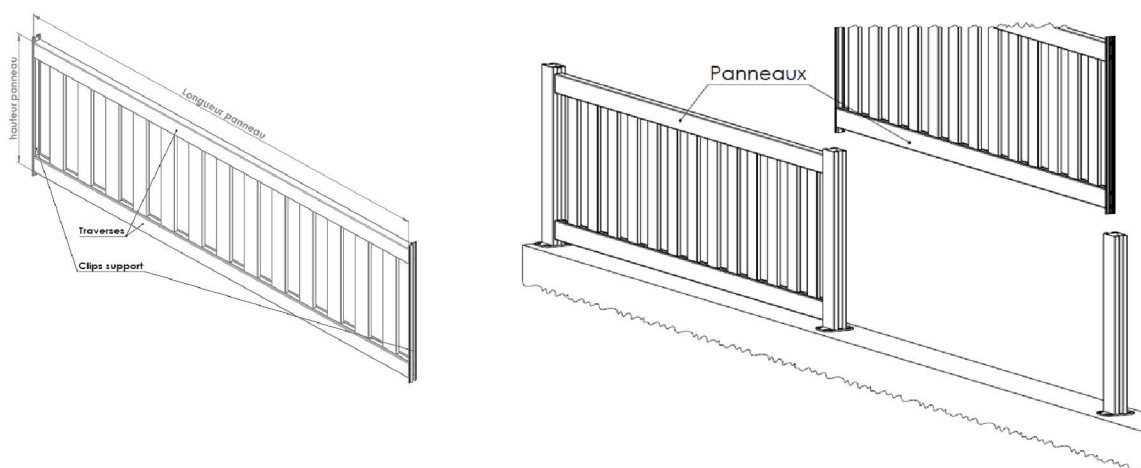
Tendre un cordon sur le muret pour aligner les autres poteaux. Respecter précisément l'entraxe donné sur le plan (dans le cas d'une clôture sur mesure avec plan).

Tracer la position des trous de fixation de chaque platine. Percer les trous dans le muret.

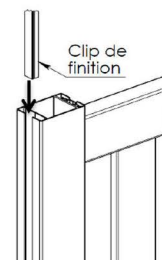
Pré-visser les platines sur le muret sans les serrer de manière à pouvoir ajuster leur position.



Glisser tous les panneaux de clôture dans les poteaux. Veillez à la présence de jeu entre le panneau et la paroi du poteau.



Contrôler et corriger la verticalité et l'alignement des poteaux. Serrer maintenant toutes les platines en place. Insérer les clips de fermeture dans les poteaux d'extrémité.



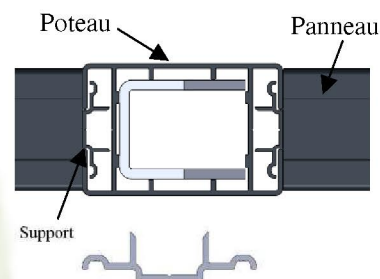
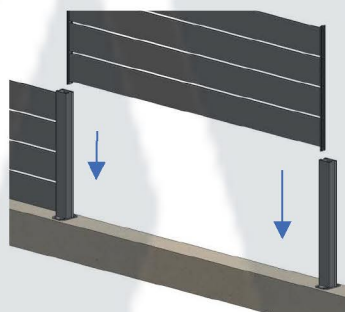
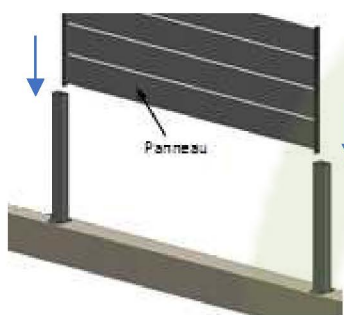
Positionner le premier poteau, fixer celui-ci comme décrit dans le paragraphe 2.

Présenter le premier panneau en glissant celui-ci par le dessus sur le poteau de départ et le poteau suivant sans le fixer.

Aligner le second poteau avec le premier.

Tracer la position des trous de fixation de la platine du poteau intermédiaire.

Percer les trous dans le muret et fixer la seconde platine.

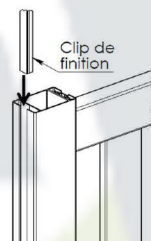


Montage panneau

Répéter l'opération pour les panneaux suivant.

Contrôler et corriger la verticalité et l'alignement des poteaux. Serrer maintenant toutes les platines en place.

Insérer les clips de fermeture dans les poteaux d'extrémité.

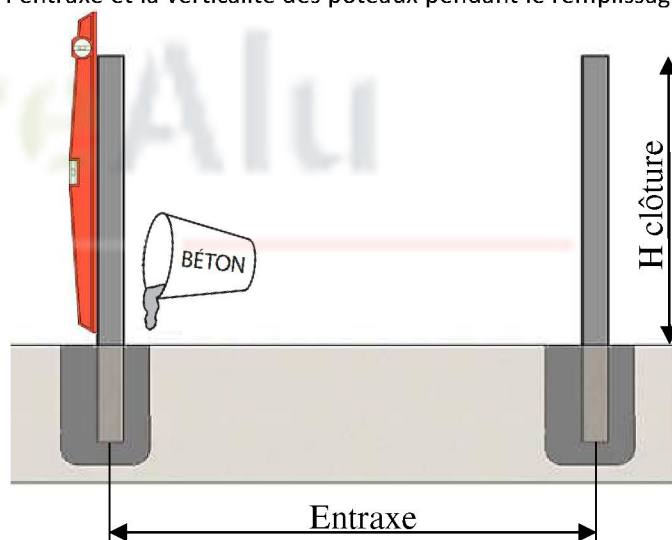
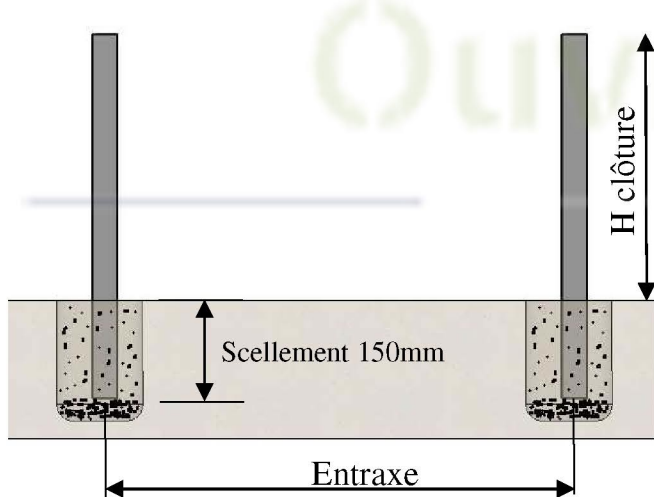


Déroulement de la pose des poteaux avec scellement dans le béton (passer à l'étape 4 ou 5 si vous avez une pose sur platine) :

Creuser les trous pour scellement des poteaux (diamètre par le poseur en fonction de la maçonnerie) sur une profondeur de 150mm.

Caler la base de poteaux (si besoin). Régler la hauteur des poteaux par rapport au sol. Vérifier l'entraxe entre les poteaux ainsi que la verticalité des poteaux.

Sceller les poteaux avec du béton tout en vérifiant la hauteur, l'entraxe et la verticalité des poteaux pendant le remplissage des trous.



Dans le cas d'une clôture avec angle :

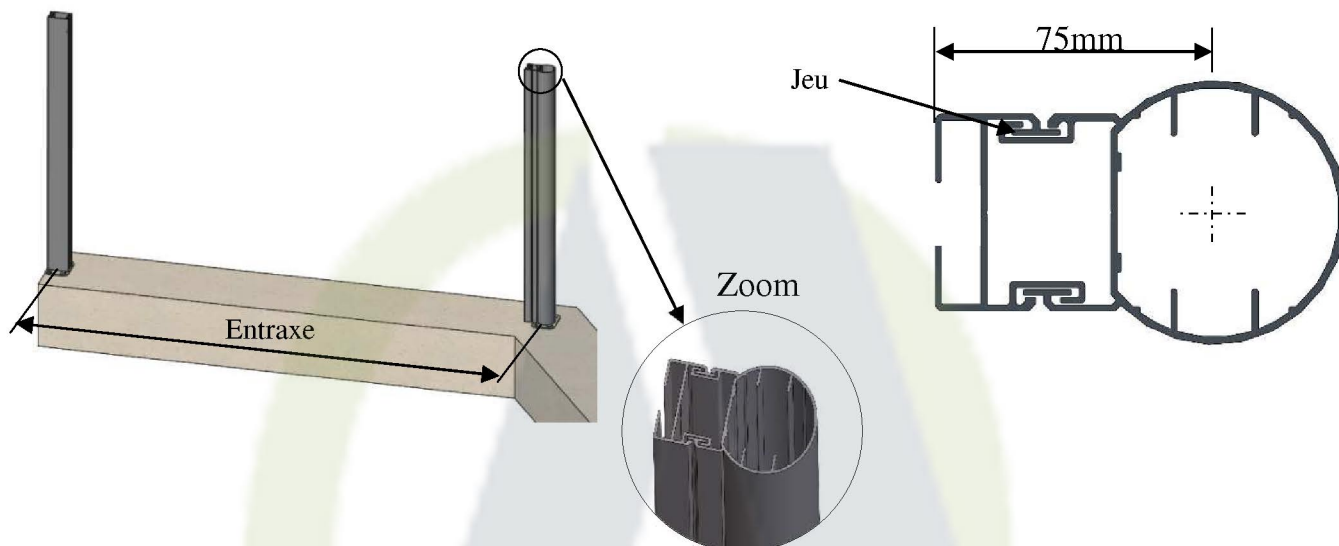
Positionner la 2^{ème} platine (poteau d'angle et demi-poteau insérés dessus) en alignement par rapport au premier poteau.

Il est impératif de respecter l'entraxe entre poteau spécifié sur la commande ou le plan qui vous a été fourni.

Tracer les fixations de la 2^{ème} platine et fixer celle-ci de la même manière que la 1^{ère} platine.

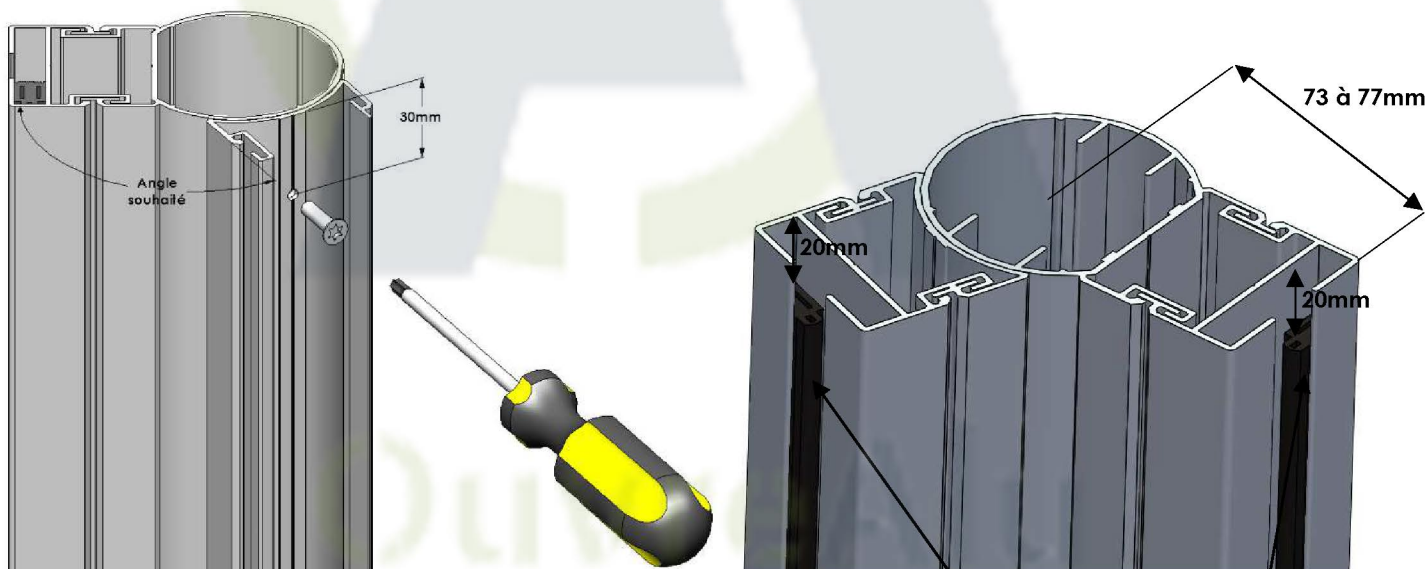
Vérifier la verticalité des poteaux à l'aide d'un niveau, ainsi que l'alignement du panneau par rapport au muret.

Veillez à respecter la cote de 75 mm pour avoir du jeu de dilatation entre le poteau arrondi et le demi-poteau.

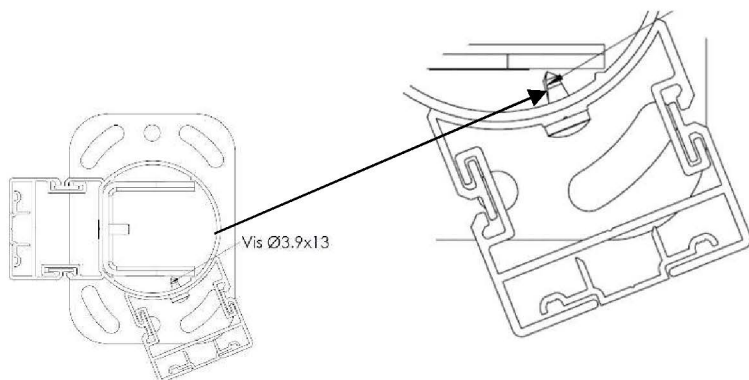


Positionner le poteau arrondi en appui contre le poteau d'angle et visser les 2 ou 3 (en fonction de la hauteur de la clôture) vis tête de 3.9x13, en répartissant les vis sur la hauteur du poteau et en plaçant la première et la dernière vis à environ 30mm des extrémités du poteau.

Insérer le demi-poteau sur le poteau arrondi. Il ne doit pas y avoir de jeu entre le poteau arrondi et le demi-poteau pour pouvoir fixer le bouchon par la suite.

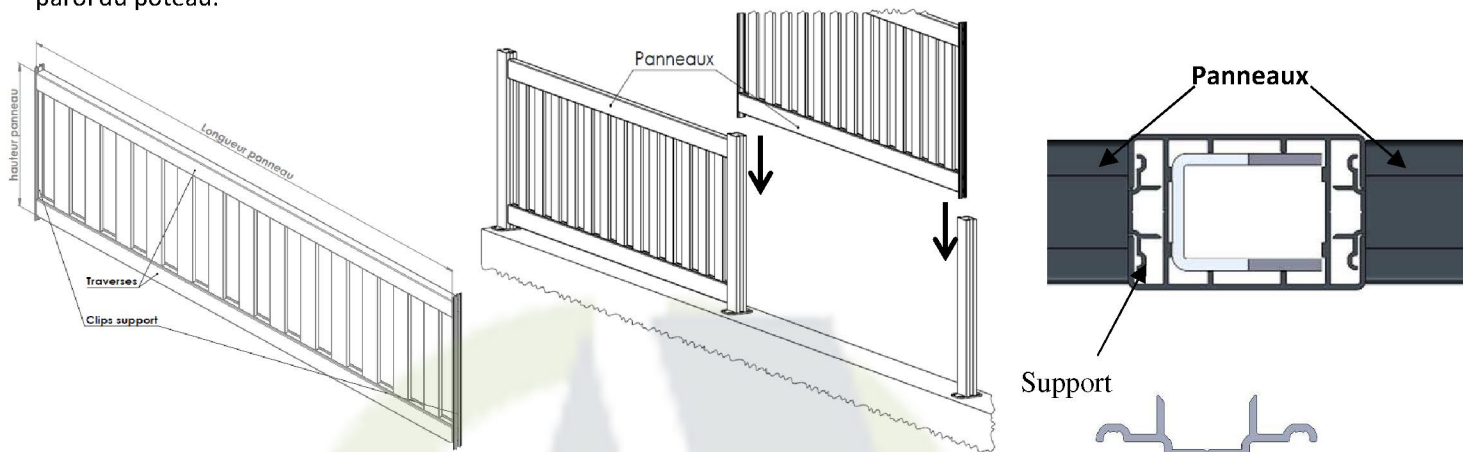


Couper les joints à 20mm du haut du poteau *



Mise en place des panneaux :

Glisser tous les panneaux de clôture dans les poteaux. Veillez à la présence de jeu (environ 1mm) entre le panneau et la paroi du poteau.



Panneau de clôture assemblé

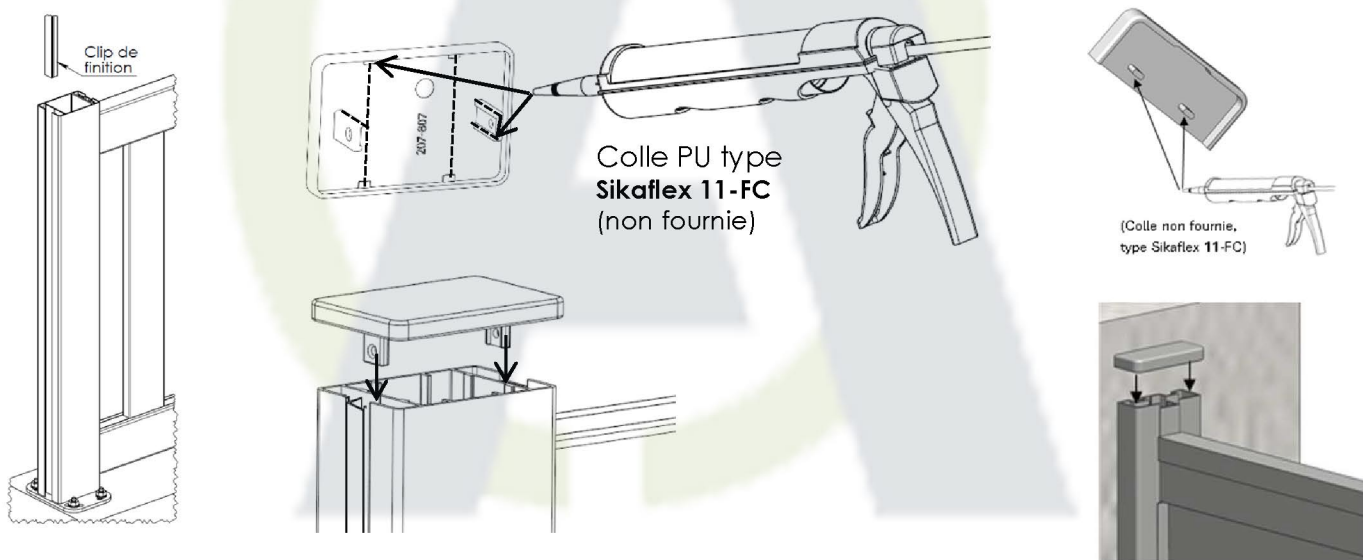
Exemple de panneau modèle MIA

Etape uniquement pour une pose des poteaux sur platines :

Serrer maintenant toutes les platines en place. Contrôler et corriger la verticalité et l'alignement des poteaux.

Insérer les clips de fermeture dans les poteaux d'extrémité si non réalisé.

Poser les chapeaux sur les poteaux en appliquant de la colle sans excès à l'intérieur du bouchon.



Fixation du remplissage en panneau sur poteau d'angle :

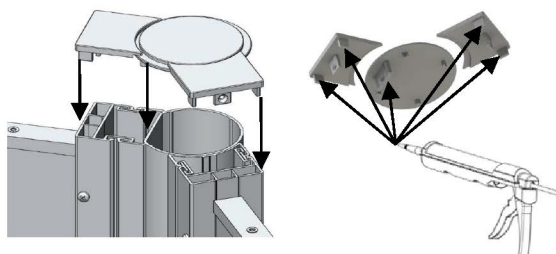
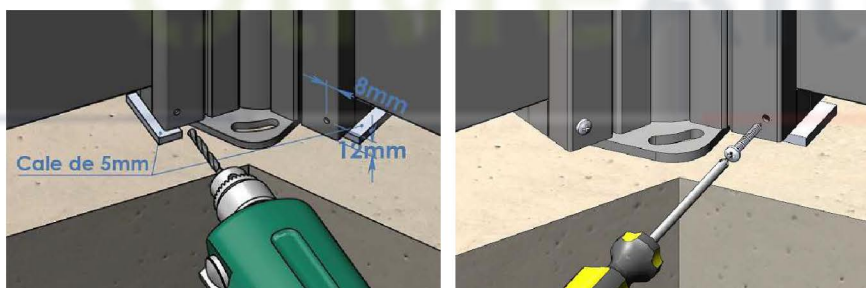
Disposer une cale de 5mm d'épaisseur sous chaque demi-poteau.

Glisser les lames et le clip ou le panneau dans les poteaux, cela en appui sur la cale.

Percer à Ø3.5mm sur une profondeur de 25-30mm le bas de chaque demi-poteau aux cotes indiquées.

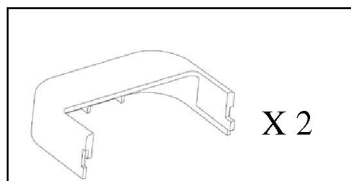
Visser dans chaque demi-poteau une vis à tôle Ø4.2x32 fournie, retirer les cales.

Poser les chapeaux sur les poteaux en appliquant de la colle sans excès à l'intérieur du bouchon.



Colle PU type **Sikaflex 11-FC**
(non fournie)

Disposer deux caches



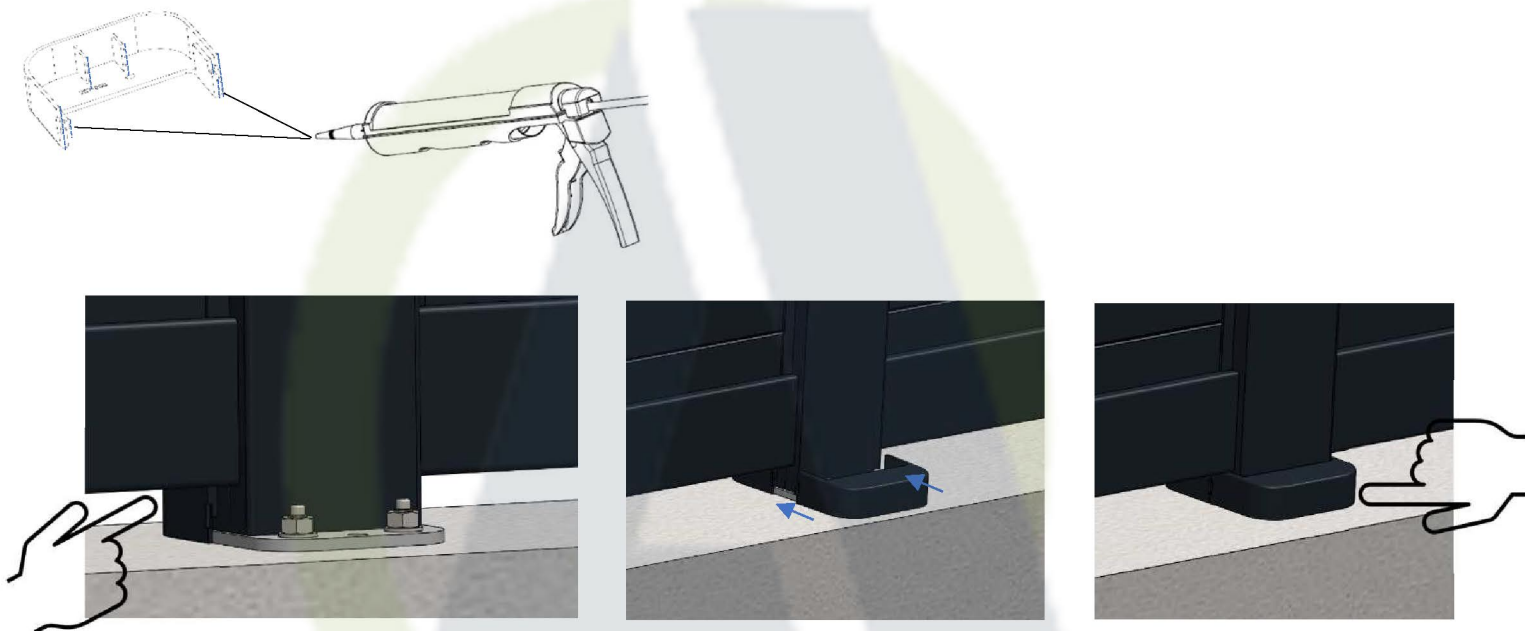
devant chaque ensemble poteau + platine droit.
À savoir : les caches sont identiques et non pas de sens.

Encoller un premier cache.

Positionner le cache extérieur contre la platine. Maintenez quelques secondes fermement.

Encoller le second cache platine de la même manière que l'étape 30

Emboîtez le second cache platine contre le premier. Maintenez quelques secondes fermement.



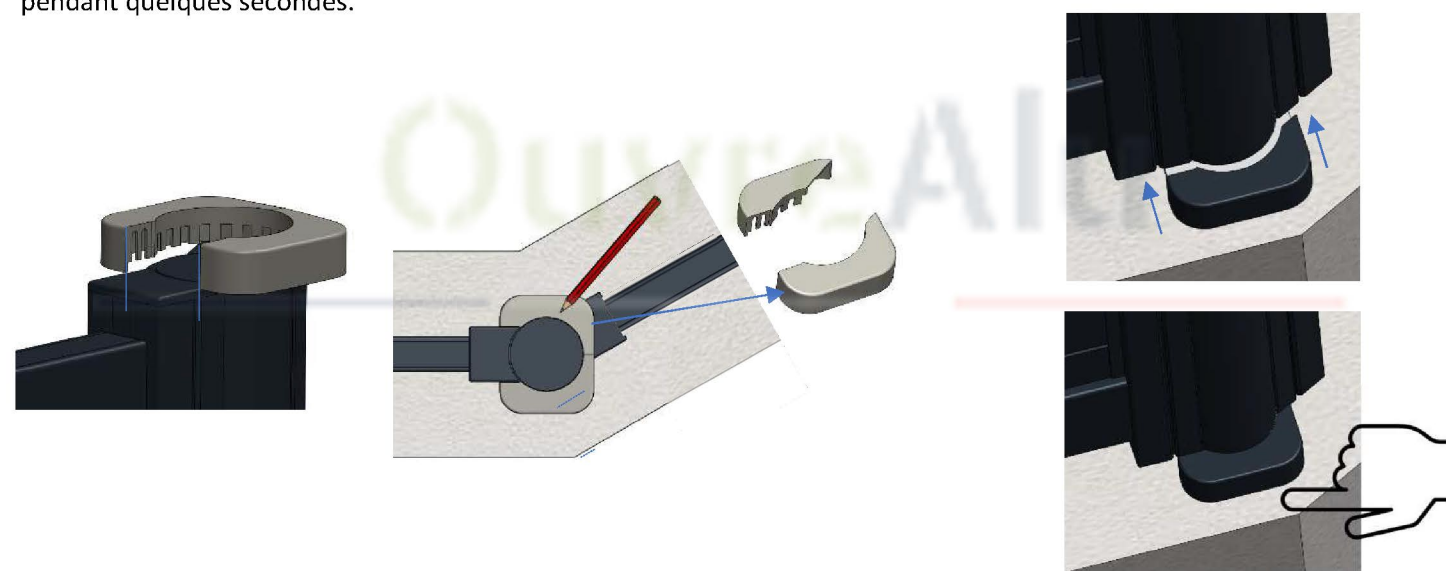
Mise en place des caches platines : sur poteau angle

Disposer un cache devant chaque ensemble poteau d'angle + platine.

Positionner le cache en haut du poteau d'angle : l'ouverture du cache sur la partie fixe du poteau d'angle.

Repérer et tracer au crayon les droites de coupe sur le cache. Couper à l'aide d'une disqueuse.

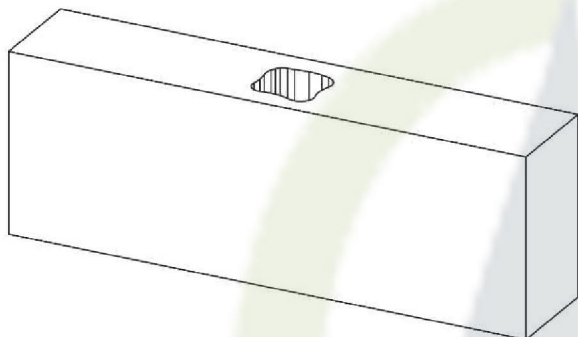
Encoller les deux parties de cache avant de les positionner autour du poteau d'angle. Maintenez une pression pendant quelques secondes.



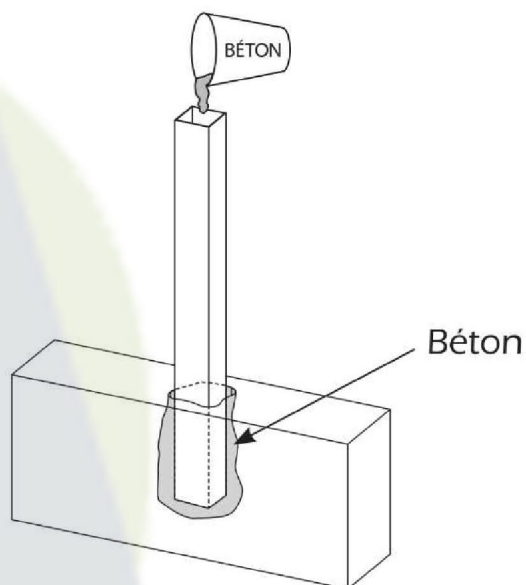
Complément d'information : Scellement des poteaux aluminium

Lors d'un scellement, le béton est exposé au risque de gel : les résidus d'eau peuvent faire éclater le poteau ; il est donc impératif de prévoir un drainage.

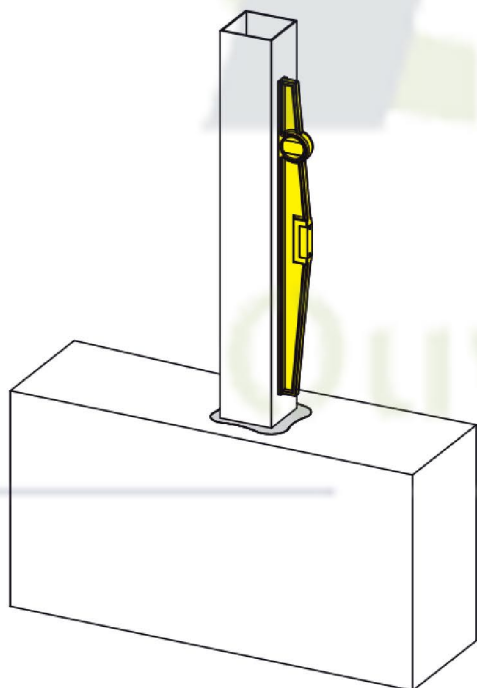
Créer une réservation suffisante



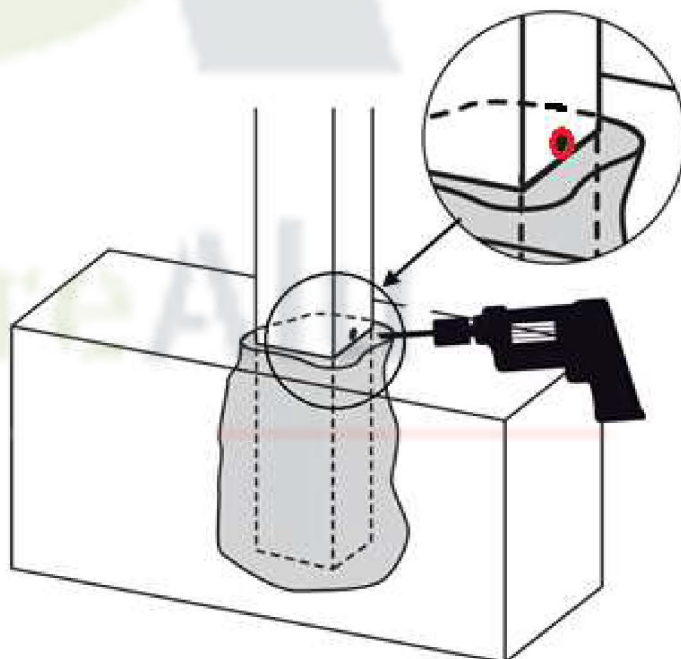
Positionner le poteau et verser le béton à l'intérieur jusqu'au niveau du muret.



Mettre d'aplomb le poteau avant la prise du béton.



Réaliser coté intérieur un perçage Ø5mm au ras du béton afin de drainer la condensation vers l'extérieur du poteau.

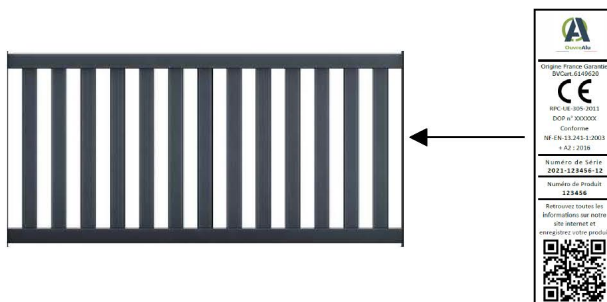


Enregistrement :

L'enregistrement de vos menuiseries permettra au service client de vous fournir un service personnalisé en vous identifiant plus rapidement et répondre plus efficacement à votre demande.

Cela permettra aussi de recevoir des conseils concernant vos menuiseries, d'être informé en avant-première de nos nouveaux produits et services.

Pour cela, flashez le QR CODE contenu sur l'étiquette de marquage CE du produit et suivez les instructions sur la page internet d'enregistrement.



Déclaration de conformité CE :

En application du Règlement Européen des produits de construction (RPC n°305/2011), ce produit a été conçu et réalisé de manière à ne pas compromettre la sécurité des personnes, des animaux domestiques et des biens, et à ne pas nuire à l'environnement.

Les caractéristiques essentielles nous permettant de répondre aux exigences de la norme harmonisée EN 13241 : 2003 + A2 :2016 sont contenues dans le document « Déclaration des performances N° 2025-BG-ALUA-DOP » disponible sur simple demande à votre revendeur.

Performances déclarées :

Caractéristiques Essentielles	Performances	Spécifications techniques
Dégagement substances dangereuses	Conformes aux exigences fondamentales	EN 13241:2003 + A2:2016
Résistance à la charge due au vent	Conformes aux exigences fondamentales	EN 13241:2003 + A2:2016
Ouvertures sûres	Conformes aux exigences fondamentales	EN 13241:2003 + A2:2016
Résistance mécanique et stabilité	Conformes aux exigences fondamentales	EN 13241:2003 + A2:2016
Efforts de fonctionnement (portes motorisés)	Conformes aux exigences fondamentales	EN 13241:2003 + A2:2016
Sécurité en cas d'incendie	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1
Hygiène, Santé, Environnement	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1
Sécurité d'utilisation et accessibilité	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1
Protection contre le bruit	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1
Economie d'énergie et isolation thermique	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1
Utilisation durable des ressources naturelles	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1

Dans sa version motorisée, la conformité est établie conformément aux directives européennes suivantes :

- Directive 2006/CE/42 relative aux machines
- Directive 2014/35/EU relative à la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension
- Directive 2014/30/UE relative à la Compatibilité Electromagnétique

Dans cette version et conformément à la réglementation, la validation de la conformité des efforts de manœuvre a été confirmée lors d'un Essai Initial de Type (EIT). Ces essais ont été réalisés par le « CSTB », organisme notifié indépendant français, enregistré sous le n° 0679 auprès de la commission européenne.

Garantie :

Nous veillons tout particulièrement à sélectionner des matériaux de haute qualité et à utiliser des techniques de fabrication qui nous permettent de créer des produits à la fois design et durables. Notre produit bénéficie d'une garantie couvrant les défauts de fabrication à compter de la date d'achat (en cas d'achat en magasin) ou de la date de livraison (en cas d'achat sur Internet), sans coût supplémentaire pour une utilisation domestique normale (non commerciale ni professionnelle).

Pour déposer une réclamation au titre de cette garantie, vous devez présenter votre preuve d'achat (ticket de caisse, facture d'achat ou toute autre preuve recevable en vertu de la loi en vigueur). Conservez votre preuve d'achat dans un endroit sûr. Pour que cette garantie soit applicable, le produit que vous avez acheté doit être neuf. La garantie ne s'applique pas aux produits d'occasion ou aux modèles d'exposition. Sauf indication contraire prévue par la loi en vigueur, tout produit de remplacement fourni au titre de la présente garantie ne sera garanti que jusqu'à expiration de la période de garantie initiale.

Cette garantie couvre les défaillances et dysfonctionnements du produit, sous réserve que le produit ait été utilisé conformément à l'usage pour lequel il a été conçu, qu'il ait été installé, nettoyé et entretenu conformément aux informations contenues dans les présentes conditions générales ainsi que dans le manuel d'utilisation, et conformément à la pratique, sous réserve que celles-ci n'aillent pas à l'encontre du manuel d'utilisation.

Cette garantie ne couvre pas les défauts et dommages causés par l'usure normale ni les dommages pouvant résulter d'une utilisation non conforme, d'une installation ou d'un assemblage défectueux, ou d'une négligence, d'un accident, d'une mauvaise utilisation ou d'une modification du produit. Sauf indication contraire prévue par la loi en vigueur, cette garantie ne couvre en aucun cas les coûts accessoires (expédition, transport, frais de désinstallation et réinstallation, main d'œuvre, etc.), ni les dommages directs et indirects. Si le produit est défectueux, nous nous engageons, dans un délai raisonnable, à remplacer/rembourser/fournir les pièces de rechange.

Cette garantie est valable dans le pays où vous avez acheté ce produit. Toute demande au titre de la garantie doit être adressée au magasin où vous avez acheté ce produit.

Cette garantie s'ajoute à vos droits au titre de la loi, sans les affecter.

Si vous avez acheté ce produit en France, en plus de cette garantie commerciale, le vendeur reste tenu de respecter la garantie légale de conformité prévue par les articles L217-4 à L217-14 du Code de la consommation et aux articles qui concernent les vices cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil. Le distributeur auprès duquel vous avez acheté ce produit répond de tout défaut de conformité ou vice caché du produit, conformément aux présentes dispositions.

En vertu de l'article L217-16 du Code de la consommation, lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant la durée de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui reste à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. Garantie légale de conformité (extrait du Code de la consommation) : Article L217-4 du Code de la consommation - Le vendeur doit livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Article L217-5 du Code de la consommation - Le bien est conforme au contrat : 1. S'il est adapté à l'objectif généralement prévu pour des biens similaires et, le cas échéant : s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités présentées par le vendeur à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; s'il présente des qualités que l'acheteur peut légitimement attendre au regard des déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. Article L217-12 du Code de la consommation - Toute réclamation suite à un défaut de conformité est limitée à deux ans à compter de la livraison du bien. Garantie légale sur les vices cachés (extrait du Code de la consommation) : Article 1641 du Code civil - Le vendeur est tenu de la garantie en cas de défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Article 1648 du Code civil (alinéa 1) - Toute réclamation résultant de vices cachés doit être faite par l'acheteur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Recyclage :

Les éléments volumineux qui protègent votre produit peuvent être apportés dans un centre de tri sélectif.

Consulter l'outil web quefairedemesdechets.fr qui aide le citoyen dans le tri de ses déchets et dans la recherche d'un point de collecte proche de chez vous.

